



IMPORTANT

TOUT AU LONG DE L'ANNEE VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFOS SUR NOTRE SITE :
www.studiodianse-vdart.com

Ainsi que sur nos réseaux sociaux : facebook et insta
Contact : Darras Vanessa 06.21.50.23.58 / Touzac Nina 06.48.30.63.30
Mail : studiodanse.vdart@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR COURS DE DANSE

Le studio Danse V D'art vous souhaite la bienvenue au cours de danse.

Cours de danse :

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés d'État. Les cours commencent en septembre et se terminent en juin.
Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les cours n'auront pas lieu, mais des stages ainsi que des répétitions de spectacle, concours peuvent être organisés.
Les cours pourront être supprimés et/ou reportés dans certains cas exceptionnels : maladie, accident, stages, répétitions, effectif insuffisant (il n'y aura pas de remboursement, l'élève sera invité à se diriger vers un autre cours), pandémie.

Pandémie : Aucun remboursement ne sera effectué par le studio danse V D'ART si des solutions de remplacement (ratrappage de cours sur vacances scolaires, sur week-end, en Visio, en extérieur... et ceci avec des changements de planning adaptés aux demandes gouvernementales) sont mis en place par le studio.

Les élèves doivent respecter les locaux, le matériel et veiller au maintien de la propreté des salles. **Il est strictement interdit de manger dans les vestiaires.** Le port de chaussures de ville dans les salles est strictement interdit.

Responsabilité :

La responsabilité du studio danse V D'art ne pourra être engagée en dehors des horaires des cours. Pour les élèves mineurs, nous demandons aux parents de **respecter rigoureusement les horaires.** Le studio danse V D'art décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Chorégraphie :

Toutes les chorégraphies (cours, concours, spectacles) créées, travaillées et présentées sont l'exclusivité du chorégraphe. Elles ne peuvent être présentées sans l'autorisation de celui-ci et de la direction sous peine de poursuites.

Niveau de l'élève : Le professeur est seul juge du niveau de l'élève et du choix du cours en fonction de l'âge et de son niveau de danse. Le professeur décide de sa participation aux manifestations et aux concours organisés en dehors du spectacle de fin d'année.

Comportement : La ponctualité et la politesse seront de rigueur au sein des cours, ni portable (à mettre dans la boîte à portable à l'entrée de la salle), ni chewing-gum, ni bijoux encombrants ne seront autorisés pendant les cours.

Les absences : En cas d'absence de courte ou de longue durée : prévenir le professeur. **En aucun cas les absences ne pourront faire l'objet d'un remboursement.** En cas d'abandon : prévenir le professeur par courrier et **aucun versement ne sera remboursé** (sauf en cas de force majeure : certificat médical entraînant un arrêt définitif, déménagement à plus de 30 km). Tout mois commencé est dû.

Les vacances : Les cours n'auront pas lieu pendant la période des vacances scolaires, et jours fériés. (Sauf cas exceptionnel, pandémie...)

Les Tenues :

Un partenariat est mis en place avec Attitude Diffusion. Les tenues sont à commander chez notre partenaire place du capitole au 1er étage. Demander Marie Céline où Camille au 05.61.21.47.37

LES PULLS, SWEATS, ET AUTRES VETEMENTS LARGES SONT INTERDITS

Tenue cours Initiation

Collant classique
Justaucorps blanc
Demi-pointe rose

Tenue de danse Jazz :

Short noir de jazz
Collant sans pied noir
Débardeur pour les garçons, justaucorps noir **et** brassières noir pour les filles

Tenue de danse Classique :

Collant classique rose
Justaucorps noir
Jupette noire (facultatif)
Demi-pointe, pointe (à la demande du professeur)

Tenue Hip-Hop :

Jogging
Basket (semelle blanche propre)

Les spectacles :

Spectacle Noël : **Le Samedi 20 Décembre 2025 salle LA GRAVETTE**

Spectacle fin d'année : **Le Lundi 29 Juin 2026 Théâtre LE BASCALA Bruguière**

Tous les élèves y participent et présentent le travail de l'année. Thème, choix, costumes, distribution des rôles, chorégraphies, mise en scène sont sous l'unique et entière responsabilité des professeurs. **Les élèves devront obligatoirement assister aux répétitions** qui seront programmées aux mois de juin.

ATTENTION ACHAT DES COSTUMES SPECTACLE

Les costumes sont achetés par le studio V D'Art. Un montant de 30€ est à verser lors de l'inscription. Ce montant est à verser par élèves et multiplier par le nombre de cours.

L'élève garde les costumes.

Pour s'inscrire :

Feuille d'information : à remplir et à donner lors des inscriptions.

Cotisations : Les frais d'inscription et d'administration sont exigibles dès l'inscription et non remboursables : **26 euros par chèque ou espèces.** Reduction famille : pour le deuxième membre et les suivants 20 euros.

Pièces à fournir : une attestation d'assurance responsabilité civile.

Tarifs : Nous consulter **Engagement à l'année.**